Ce document constitue un outil de documentation et n'engage pas la responsabilité des institutions

►B ►M1 **DÉCISION DU CONSEIL**

de 9 octobre 2007

autorisant la France à appliquer un taux d'accise réduit sur le rhum «traditionnel» produit en Guadeloupe, en Guyane française, en Martinique et à la Réunion ◄

(2007/659/CE)

(JO L 270 du 13.10.2007, p. 12)

abrogée par:

	Journal officiel		
	n°	page	date
Décision nº 189/2014/UE du Conseil du 20 février 2014	L 59	1	28.2.2014

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant:
http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:2007D0659:20111219:FR:PDF